

UN CAS D'ALBINISME PARTIEL CHEZ LE ROUGE-GORGE (ERITHACUS RUBECULA)

Introduction

Ainsi que l'expose Jean Dorst (1973), "les couleurs sont produites de diverses manières. Les unes ont leur origine dans des mécanismes simples, faisant appel à des substances à haut pouvoir absorbant : les pigments. Ces corps chimiques absorbent une fraction des rayons lumineux incidents, les filtrent, et ne renvoient qu'une partie du spectre. La lumière blanche est ainsi transformée, et la surface portant ces pigments prend une couleur déterminée par la nature du corps pigmentaire et la qualité de son absorption spectrale" (cité par Cuisin, 1978).

Au nombre des pigments responsables des couleurs chez les oiseaux, retenons les mélanines (lesquelles produisent les teintes noires, grises, brunes ou beiges), les caroténoïdes (pour les teintes rouges et jaunes). Quant aux couleurs bleues, vertes ou violettes, elles ne sont pas dues à des pigments, mais à l'absorption de la lumière blanche incidente à la surface ou à travers des milieux hétérogènes, c'est-à-dire d'origine physiques et non plus chimique (Cuisin, 1978).

Selon Mayaud (1950), les aberrations de couleurs relevées chez les passereaux proviennent en général soit de variations accidentelles, soit de mutations d'ordre génétique. Une coloration anormale du plumage peut alors s'expliquer comme résultant d'hypochroïsme, soit d'une déficience pigmentaire entraînant dans des cas extrêmes l'albinisme, qui frappe les parties cutanées, les téguments cornés alors que le plumage, entièrement ou partiellement blanc (le phénomène peut se réduire à quelques plumes) existe conjointement avec la pigmentation du bec, de la peau, de l'iris...

Il convient d'emblée de discerner l'albinisme partiel d'autres variations de couleur imputables à des facteurs aussi divers que la mue, la vie en captivité, l'usure des structures fines extrêmes, certaines livrées nuptiales, l'âge.

D'autres hypothèses tout aussi marginales doivent être écartées; ainsi le mélanisme (couleur café au lait), déjà constaté sur le Moineau domestique (*Passer domesticus*).

J. Doucet (1981) cite encore l'aspect neutre et délavé de certaines espèces, résultant de l'action des rayons lumineux, qu'il relève chez la Corneille (*Corvus corone c.L.*), le Merle noir (*Turdus merula L.*) ou le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus L.*).

Les observations belges d'albinisme total sont excessivement rares ; nous reprendrons ici le cas d'une Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), découverte dans un filet japonais le 28 juillet 1980 à Mont-sur-Marchienne (Hainaut) par Ph. ambrechts, lequel rapporte que l'oiseau se nourrit essentiellement de mûres et est poursuivi par d'autres membres de son espèce. Les mandibules sont d'un rose clair, mais les yeux ne sont pas rouges. J. Fouarge signale toutefois qu'il s'agit là d'une capture tout à fait exceptionnelle puisque, parmi plus de 70000 données de baguages de Fauvette à tête noire en Belgique, il n'en a trouvé aucune mentionnant un albinisme total ou partiel.

Par contre, les cas d'albinisme partiel se traduisant par des taches blanches étendues sur certaines parties du corps (queue, poitrine, gorge, scapulaires miroir alaire, rémiges) semblent plus fréquents chez le Merle noir et le Moineau domestique (obs. pers.).

Le cas du Rouge-gorge

Après un dépouillement des données publiées dans la littérature, il n'apparaît aucune mention d'albinisme chez cette espèce, du moins pour la Belgique, Celle-ci semble donc revêtir un caractère exceptionnel.

Généralités

Le Rouge-gorge est souvent décrit comme un oiseau très vif, très mobile et remuant, se déplaçant vite et volontiers au sol.

Van Havre (1980) fait remarquer à ce sujet que "leur vol est plutôt faible, toujours proche du sol et rarement plus étendu qu'un parcours d'un buisson à l'autre".

Suivant son origine, il est tantôt sédentaire, tantôt erratique, ou dans une moindre mesure migrateur, principalement les individus nordiques (Arnhem, 1977), qui gagnent alors la France, voire l'Afrique du Nord, Habituellement, mâle et femelle ont le dos brun-olivâtre, les ailes un peu plus sombres et le dessus des mandibules cornées sont d'un rouge brique. Ses yeux ronds et relativement bien développés lui permettent de se nourrir dans l'obscurité, ce qui en fait aussi un oiseau aux moeurs crépusculaires (Ribette, Leson, 1979).

Signalons que les parties orangées sont bordées d'une fine bande grise très caractéristique ; l'oeil est noirâtre.

D'après ces auteurs, il faut croire que la survenance de l'hiver a une certaine influence sur les moeurs, le chant et la recherche de la nourriture chez ce passereau. Arnhem note que "ce sont les conditions climatiques hivernales et l'enneigement qui déterminent largement les moeurs régionales de l'espèce". Van Havre ajoute quelques précisions en spécifiant que "chaque Rouge-gorge, quel que soit son sexe, possède un territoire. Celui-ci peut être temporaire quand il s'agit d'oiseaux venant hiverner dans les régions tempérées (...). C'est surtout pendant la mauvaise saison que le Rouge-gorge colonise les jardins, même ceux des villes". Enfin de signaler que "ces oiseaux chantent, matin et soir, de courtes phrases cristallines en plein hiver". Il convient en effet d'insister sur ces quelques points fondamentaux de l'étho-écologie du Rouge-gorge car l'observation qui suit s'est effectuée en hiver dans un jardin de l'agglomération bruxelloise. De plus, à aucun moment l'oiseau n'a été surpris à chanter, ni même à siffler.

Compte-rendu de l'observation

- Date : à partir du 15 novembre 1984.
- Lieu : Molenbeek-Saint-Jean, entre les avenues des Amandiers, Carl Requette, du Thyn et la rue Korenbeek,
- Biotope : un terrain vague semi boisé entouré de potagers et de jardins privés, lesquels sont bordés de haies hautes (ligustrum, laurier-cerise) et parsemés d'essences feuillues (saules, érables, sureaux, cerisiers) ou résineuses (cyprès).
- Comportement : les apparitions du spécimen "albinos" sont d'abord sporadiques et furtives, se manifestant en tous points de la zone délimitée. A partir du 20 novembre, l'individu devient nettement plus agressif à l'égard des autres volatiles, surtout les Moineaux, qu'il ne laissera en paix qu'au terme d'une dizaine de jours.

Ensuite, il s'observe quasi en permanence et semble tracer les limites d'un territoire. A plusieurs reprises, il n'hésite pas à poursuivre avec hostilité les autres Rouges-gorges qui s'aventurent près de la mangeoire, ceci inlassablement durant plusieurs minutes.

Voilà donc l'exemple d'un oiseau atteint d'albinisme et qui, quoiqu' "anormal", n'est nullement rejeté par ses congénères ou sujet à de quelconques défaillances (il a résisté aux rigueurs de l'hiver), mais au contraire déterminé à exclure tout intrus de sa sphère de prospection. Ceci me

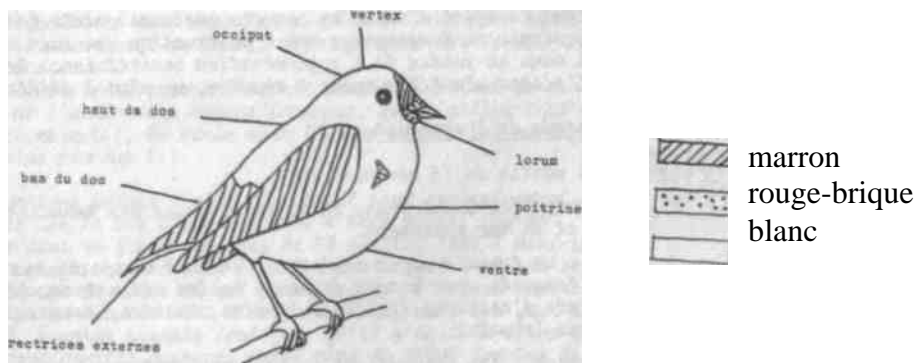
paraît assez important car, généralement, dans le monde animal, c'est la différence au sein d'une communauté homogène (qu'elle s'affiche par des signes externes ou par des troubles de comportement) qui fait l'objet d'une exclusion, et non l'inverse,

- Description : les pattes, l'oeil, les ailes, les cuisses, la queue (à l'exception des rectrices externes) et le bas du dos sont de couleur normale

Le front, le menton et le lorum sont fortement orangés alors que la poitrine est presque entièrement blanche (on relève ci et là quelques taches oranges).

Jusqu'à hauteur des scapulaires, le dos est blanc (après s'opère un dégradé moins net, mêlé de marron), de même que la tête (en ce compris le vertex, l'occiput, la région auriculaire, les joues et la nuque). Ces aberrations du plumage ne semblent pas avoir évolué durant la période des observations (plus de trois mois à ce JOUA), La bande grise habituelle fait totalement défaut.

Plusieurs photographies de l'oiseau ont pu être réalisées mais, faute de les reproduire dans ce fascicule, on renverra le lecteur à un croquis permettant de localiser les "taches blanches" et de s'apercevoir de leur ampleur. Dans la réalité, le contracte blanc marron n'est pas aussi franc ; il s'opère certains dégradés.



Conclusions

Ce compte-rendu, pour précis qu'il se veuille, se heurte à plusieurs limites.

En effet, des travaux exhaustifs traitant de l'albinisme chez les passereaux n'existent guère. Les données sont éparées, localisées et ... rares !

Le pourcentage des oiseaux atteints, l'inventaire des causes à l'origine de ce phénomène, la durée de vie des sujets albinos, leur comportement et leur vie sexuelle, autant de points qui demandent à être approfondis et ne trouvent aujourd'hui que des échos fragmentaires: on est limité au constat pur et simple.

Loin de vouloir anticiper sur de futures recherches, l'on pourrait s'interroger ici sur la signification, l'utilité (s'il y en a une) de ces aberrations de plumage: en un mot, pourquoi ?

Certes, des ornithologues de terrain ont l'impression que ce type d'observations va en s'accroissant, et il est vrai que les ouvrages d'ornithologie du début ou de la moitié du siècle ne font pas état de telles données. Mais peut-être cette recrudescence n'est-elle que simplement corrélée au nombre croissant d'observateurs.

Outre l'intervention présumée de facteurs physiques ou pigmentaires, on pourrait aussi avancer l'hypothèse que l'apparition de taches blanches chez certains passereaux est imputable, à un échelon ou à un autre, aux effets secondaires engendrés par l'absorption de pesticides ; encore faudrait-il déterminer lesquels et le processus d'enclenchement. Tout ceci, on s'en rend compte, ouvre un large champ à la recherche

Benoit Schoonbroodt
20 avenue des Amandiers
1080 Bruxelles

Note

Les travaux effectués sur des mammifères sont à la fois plus nombreux et plus connus (ils jouissent d'une plus large publicité précisément parce que leur but premier est la mise au point de thérapies nouvelles applicables à l'homme), en particulier les expériences menées sur la souris, modèle presque parfait pour l'étude de la génétique humaine. J. -L Gienet, dans un article faisant le tour du problème, précise qu'"il est classique, en génétique, de distinguer les mutations récessives et les mutations dominantes. Les premières ne se manifestent que lorsqu'un individu reçoit de ses parents le gène muté en deux exemplaires (homozygotes). Les mutations dominantes, au contraire, s'expriment quel que soit l'allèle porté par l'autre chromosome (hétérozygote). La fameuse mutation nude qui, comme son nom l'indique, provoque chez la souris l'absence de poils, est une mutation complètement récessive; il en est de même pour l'albinisme".

Enfin, percevons clairement que les "taches blanches" présentes sur le Rouge-gorge de Molenbeek doivent être analysées non comme des colorations fantaisistes, mais bien plutôt comme de véritables lacunes pigmentaires.

Bibliographie sommaire

Arnhem R. (1977), Oiseaux d'Europe, Chantecler, p. 214

Cuisin M. (1978), D'où vient la couleur de leur plumage ?, in L'univers inconnu des oiseaux, Elsevier, p. 49 - 52

Delmotte C. et Doucet J. (1981), Evolution d'une aberration de plumage chez une corneille noire (*Corvus corone corone* L.), bull AVES, vol. 18, 1-2, p. 31 - 35

Guenet J. L. (1984), La génétique de la souris, in La Recherche, n° spécial, vol. 15, p. 603 - 615

Lambrechts Ph. (1980), Un cas d'albinisme chez la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), note, in bull. AVES, vol. 17, 1-2, p. 42 - 43

Mayaud N. (1950), Téguments et planères, in P. P. Grassé, Traité de zoologie, tome X, Masson, Paris, p. 40-48

Article paru dans « l'escargot », la revue de l'asbl en avril 1985 (Escargot, 4^{ième} année, numéro 2)